

Novembre 2009

Les mines d'uranium au Niger - la radioactivité dans les rues d'Akokan

En novembre 2009, Greenpeace a visité les mines d'uranium au Niger et les villes minières voisines d'Arlit et Akokan. Les mines sont exploitées par des filiales d'AREVA, une entreprise nucléaire française. Au cours de la visite, Greenpeace a révélé des niveaux dangereux de radiation dans les rues d'Akokan. Areva avait affirmé précédemment que ces risques avaient été identifiés et traités.

Les habitants d'Akokan sont actuellement exposés à des risques d'irradiation inacceptables. Une évaluation complète et indépendante est nécessaire pour s'assurer que les gens des villes minières sont protégés contre les risques d'irradiation futurs.

Chronologie

2003	Le laboratoire indépendant CRIIRAD et l'ONG locale Aghir In'Man identifient un certain nombre de dangers d'irradiation dans les villes minières
2007	CRIIRAD documente des niveaux de radiations dangereux près de l'hôpital d'Akokan
2007	AREVA confirme une contamination généralisée dans le village
Début 2008	Les ONG locales confirment qu'une opération de nettoyage est entreprise
Oct. 2008	La société minière COMINAK déclare que la contamination a été éradiquée
Sept. 2009	AREVA confirme à CRIIRAD qu'un nettoyage a été effectué
Nov. 2009	Greenpeace découvre qu'Akokan est encore contaminée

La mission de Greenpeace

Une équipe de Greenpeace a visité la région minière d'uranium au Niger, entre le 1er et 9 Novembre 2009. Son objectif était de documenter les impacts environnementaux et les risques connexes pour la santé humaine causés par les mines d'uranium. La visite a été préparée en collaboration avec le laboratoire français scientifique CRIIRAD¹ et ROTAB, un collectif de plusieurs associations et ONG du Niger.

Des travaux antérieurs de CRIIRAD (depuis 2003) en collaboration avec l'ONG locale Aghir In'Man avait identifié une série de problèmes liés à la contamination radioactive, qui comprenait la contamination de l'eau potable avec de l'uranium et la présence de ferrailles radioactives dans les villes minières.

Lorsqu'AREVA a appris pour la mission de Greenpeace, l'équipe a été invitée à visiter les sites miniers. Greenpeace a reçu la permission de documenter la mine à ciel ouvert de SOMAIR et la mine souterraine de COMINAK. En raison de restrictions imposées par les autorités locales, il s'est avéré impossible de se déplacer librement dans la zone autour des mines. Sur quelques jours, l'équipe a pu mener une enquête indépendante d'Arlit et Akokan, et a rencontré la société civile locale et d'anciens travailleurs des mines. Un rapport détaillé sur les conclusions de Greenpeace sera publié au début de 2010.

¹ CRIIRAD = Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité,
www.criirad.org

Cependant, les premiers résultats obtenus exigent une action immédiate en vue de réduire le risque pour la population locale.

Les rues d'Akokan

En 2007, une équipe de CRIIRAD en collaboration avec Aghir In'Man avait trouvé des niveaux élevés de radiation dans les rues d'Akokan. En face de l'hôpital d'Akokan les niveaux de rayonnement étaient jusqu'à 100 fois plus élevés que les niveaux de radioactivité naturelle. Les rayonnements provenaient de l'utilisation récurrente de roches radioactives pour le remblaiement des routes [1]. CRIIRAD avait alors signalé ce fait à AREVA ainsi qu'aux autorités locales afin de demander un bilan radiologique complet et le nettoyage de la ville.

Selon les documents donnés à Greenpeace par AREVA, une étude sur le village a été organisée en 2007 et les niveaux élevés de rayonnements dans Akokan ont été confirmés. AREVA a reconnu des niveaux de rayonnement dans les rues s'échelonnant de 1,15 à 4,12 microSv / h au contact du sol (microsievert par heure, une mesure des niveaux de dose de rayonnement)², jusqu'à 25 fois supérieurs aux niveaux de radioactivité naturelle.

Selon une lettre de la compagnie minière COMINAK datée du 6 Octobre 2008, onze des divers emplacements identifiés à Akokan avec des niveaux de rayonnement élevés ont été nettoyés. En Septembre 2009, AREVA a confirmé à CRIIRAD qu'une cartographie détaillée a été faite des lieux où les roches radioactives ont été réutilisées [2]. Selon AREVA un programme de décontamination a été réalisé sous contrôle des autorités locales.

Dans une conversation récente avec Greenpeace, AREVA a confirmé que les rues d'Akokan ont été nettoyées et contrôlées par le Ministère des Mines du Niger en 2008. AREVA a fourni une carte décrivant les niveaux de rayonnement à ces 11 endroits après le nettoyage [3]. Selon la carte, les niveaux de rayonnement à ces endroits étaient proches ou à des niveaux de naturelle après l'opération de nettoyage, ce qui implique que la ville serait désormais sûre.

Les mesures faites par Greenpeace

Entre le 5 et le 8 Novembre 2009, Greenpeace a documenté les niveaux de contamination dans les rues d'Akokan, sur et autour des onze sites indiqués dans les documents d'AREVA et qui avaient été déclarés nettoyés. Un gammaspectrometre ICX Identifier et une Mini-Monitor Series 900 (type de sonde SL) ont été utilisés pour la mesure des radiations au cours de l'étude. Dans cette brève étude, Greenpeace a identifié sept emplacements avec des niveaux de rayonnement importants (cf tableau).

A trois endroits, les mesures de Greenpeace contredisent directement les données inscrites sur la carte d'AREVA. A trois endroits, les niveaux de radiation sont

² 0.14 - 0.94 microSv/hr a 1 mètre. Débit de dose a 1 m est utilisé pour calculer la dose pour le corps.

Tableau: Locations avec des niveaux de rayonnements importants, identifiés par Greenpeace

Position	Description d'endroits	Débit de dose maximale a 5 cm		Débit de dose a 1 m		Débit de dose selon de COMINAK (microSv/hr)
		(microSv/hr) naturel 0.13	niveau	(microSv/hr) naturel 0.13	niveau	
N18°42'52.14" E7°20'46.74"	Sur la route, à proximité du jardin de la maison 95 (NE hôpital COMINAK), opposée waterhydrant 08C, sur une superficie de 2 m2		0.50			0.1
N18°42'48.18" E7°20'26.34"	Au milieu de la route en face du bloc 82 (maisons de 8211 et 8212), répartis sur une superficie d'env. 25 m2		10.00			0.3 (près)
N18°42'45.30" E7°20'34.74"	Entre deux de drainage couvre, entre le bloc 45 et 53 (en face de la maison de 5312), répartis sur une superficie d'env. 10 m2		2.50			0.2
N18°42'57.18" E7°20'39.96"	Derrière l'hôpital COMINAK, à côté jardin du bloc 115, sur une superficie de 2 m2		63.00		2.7-3.0	0.7
N18°42'57.90" E7°20'38.28"	Sur la petite place entre les blocs 181-184, environ 2 m2		49.00		>2.0	-
N18°42'58.80" E7°20'34.86"	Sur la route entre les blocs 188 et 189, environ 3 m2		5.00		1.0	-
N18°42'40.38" E7°20'40.86"	Au milieu de la rue, entre bloc 13 et Pépinière, sur une superficie d'environ 18x2 m2 (plus haut niveau opposée porte en regard de 1306).		4.75		1.0	0.2 (près)

supérieurs à 10 microSv / h à environ 5 cm. Dans une zone le niveau était aussi élevé que 63 microSv / h à environ 5 cm de hauteur et jusqu'à 3 microSv / h à 1 mètre de hauteur³. La dose de radiation au niveau du sol est presque 500 fois plus élevée que les niveaux de naturelle. Une personne passant moins d'une heure par jour à cet endroit serait exposée à un niveau surpassant de 1 mSv la dose maximale annuelle publique recommandée par la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) et exécuté par la législation dans la plupart des pays (dose pour le corps a 1 mètre).

Il existe un risque grave lié à l'exposition directe aux radiations pour n'importe quel passant ou enfant jouant dans les rues d'Akokan. En outre, de la poussière radioactive peut s'en dégager en l'absence d'une couche protectrice de sable propre au-dessus des roches radioactives.

La responsabilité d'AREVA

Le problème des déchets radioactifs dans les roches qui jalonnent les rues d'Akokan a été identifié il y a déjà 2 ans et demi. AREVA affirme avoir répondu pertinence au problème, qui cependant persiste, qui représentant un danger direct pour les habitants d'Akokan.

³ Débit de dose a 1 m est utilisé pour calculer la dose pour le corps.

Les conclusions de Greenpeace démontrent qu'AREVA n'a pas pu vérifier et nettoyer suffisamment la ville d'Akokan. L'enquête effectuée en 2008 par AREVA en réaction au rapport de la CRIIRAD en 2007 et la décontamination subséquente s'avère totalement superficielle et insuffisante.

Greenpeace a identifié sept emplacements avec des niveaux inacceptables de rayonnement dans une étude radiologique limitée (les rues d'Akokan ont été parcourues durant six heures). Il est évident que le problème n'est pas confiné aux sept endroits trouvés; toute la ville d'Akokan doit être soigneusement inspectée, suivi d'un inventaire exhaustif et d'un nettoyage.

Il n'est pas possible de faire confiance aux sociétés minières ou à AREVA pour mener elles-mêmes leurs propres évaluations environnementales. Greenpeace appelle à une étude exhaustive et indépendante. Les gens des villes minières doivent à tout prix être protégés contre les risques d'irradiation à venir.

Contact:

Rianne Teule, chargée de campagne nucléaire, Greenpeace International
tél. +31 6 5064 0961
e-mail: rianne.teule@greenpeace.org

Notes:

[1] Note CRIIRAD N °07-53, Présence de matériaux radioactifs Dans le domaine public à ARLIT et Akokan (Niger), à proximité des mines SOMAÏR et COMINAK (AREVA), CRIIRAD, le 14 Mai 2007.

[2] Lettre de Sébastien de Montessus, Directeur Business Unit Mines d'AREVA à Bruno Chareyron, CRIIRAD, Référence: BUM / DCRE CE 09/004 - YDR / SCT, le 8 Septembre 2009.

[3] Plan de référence, COMINAK Environnement Naturel, 2 Octobre 2008.